



Editorial



La procédure budgétaire 2019 est lancée au niveau de la Commune de Val-de-Ruz. Qu'on le veuille ou non, un train d'économies important doit être trouvé afin de compenser les cinq points d'impôts manquants. En effet, 2019 ne sera pas moins difficile que 2018 et les prélèvements possibles à la réserve conjoncturelle sont limités par la loi.

Les premières décisions annoncées par le Conseil communal – et réfléchies de concert avec la Commission de gestion et des finances – sont *a priori* choquantes car elles touchent directement aux prestations à la population et à la jeunesse. C'est oublier que la politique menée par les Autorités au cours de ces dernières années a justement été de conserver, et aussi d'améliorer, les prestations liées à l'éducation, la jeunesse et la culture, ainsi que les subventions aux sociétés locales, pendant que des économies d'échelles étaient réalisées partout ailleurs dans les domaines de compétence communale.

Cette marge de manœuvre a maintenant disparu et il n'est plus possible de préserver ces domaines. Il s'agit donc de couper là où des alternatives existent ou lorsque les mesures peuvent être prises de manière transitoire. Pour cette raison, le Conseil communal a décidé de renoncer à l'organisation des camps d'hiver pour l'année scolaire 2018-2019. Cette décision tombe rapidement en raison des délais de réservation des chalets et engendrera une économie de près de CHF 100'000 en 2019.

Indépendamment des économies nécessaires pour limiter le déficit 2019, l'organisation future des camps d'hiver représente un défi pour les collectivités publiques depuis la publication de l'arrêt du Tribunal fédéral concernant la gratuité des activités hors cadre de l'école. En effet, si nous voulons conserver le caractère obligatoire de la participation des élèves aux camps organisés par l'école, c'est un montant supplémentaire de plus de CHF 60'000 que la Commune devrait ajouter pour le maintien des camps blancs.

Parallèlement, un groupe de travail réfléchit aussi à un nouveau concept prenant en compte les activités culturelles, sportives ou les courses d'écoles, qui sont tout autant touchées par l'arrêt du Tribunal fédéral. Ce concept sera mis progressivement en place dès la rentrée 2018 pour la plupart des activités et à partir de 2020 pour les camps si la situation financière nous permet de les réintroduire.

Conseil communal

Fin de la première étape vers l'Ecorégion

La démarche citoyenne visant à définir le sens que donne la population à «Val-de-Ruz – Ecorégion» s'est achevée fin mai. Merci à la trentaine de personnes en moyenne ayant participé aux quatre ateliers qui se sont déroulés trois mois durant. La réalisation du programme d'actions de développement durable – projet soutenu par la Confédération (Programme d'encouragement pour le développement durable 2017) et l'Etat de Neuchâtel – est désormais sur les rails.

Il s'agit d'une première étape vers le développement et la mise en œuvre de ce concept d'Ecorégion, élément phare des objectifs de développement convenus entre la Commune et l'Etat, avec l'accompagnement du RUN, qui inclut le renforcement du positionnement d'Evologia comme centre névralgique de l'Ecorégion, le développement de l'activité touristique sur la crête Chasseral – Mont Racine, avec comme point d'ancrage le site de La Vue-des-Alpes ou encore le soutien à la création d'emplois liés à l'économie présentielle.

Au-delà de la définition de plusieurs objectifs et mesures thématiques, ces rencontres ont permis de créer des synergies et de mettre en réseau différents acteurs de la région, dans la perspective de concrétiser les projets recensés.

La plupart des projets volent déjà ou voleront bientôt de leurs propres ailes. Comme suggéré lors du dernier atelier participatif, la Commune pourrait à terme initier la mise en place d'une plate-forme de suivi de l'évolution du programme d'action, qui rassemblerait les différents acteurs régionaux.

Fête nationale du 31 juillet à Engollon

Le **mardi 31 juillet dès 18h00** à Engollon, la population de Val-de-Ruz se donne rendez-vous pour partager un moment convivial.

Programme

- Dès 18h00 Ouverture de la fête
- 18h30 Atelier de danse pour les enfants dès 6 ans avec Sophie (max. 25 places)
- 19h30 Concert des fanfares du Val-de-Ruz
- 20h00 Allocutions officielles suivies de l'hymne national
- 20h30 Concert des fanfares du Val-de-Ruz
- 21h00 Démonstration des enfants ayant participé à l'atelier de danse
- Dès 22h30 Feux d'artifice
- Et jusqu'à 02h00 Animation musicale avec DJ Chopy

Et encore

- Soupe aux pois offerte
- Grimage pour les enfants
- Grillades, pizzas, crêpes, boissons
- Une grande tente pour vous accueillir
- Transports publics gratuits (les horaires sont consultables sur notre site internet)
- Un parking est prévu, mais nous vous invitons à utiliser les transports publics
- Des buvettes sont à disposition et, les bénéfices étant versés aux sociétés locales, merci de ne pas apporter vos propres boissons.

Avec l'aide de quelques sociétés locales et associations villageoises, nous allons tout mettre en œuvre afin de vous faire passer un excellent moment. Nous cherchons encore de nombreux bénévoles pour nous aider le jour J. Toutes informations supplémentaires et inscriptions sur www.val-de-ruz.ch.

Ça va bouger à la piscine d'Engollon

Un programme riche et varié vous attend durant les vacances d'été à la piscine d'Engollon: initiation et perfectionnement de votre technique de natation, aqua-fitness, aqua-dance et aqua-bike notamment. Attention, pour certaines activités, il est nécessaire de s'inscrire. Le programme détaillé ainsi que les informations complémentaires peuvent être consultés sur notre site internet.

Venez également participer aux concours de ping-pong, pétanque et beach-volley et gagnez des prix sympas.

Enfin et selon les conditions météorologiques, les cantiniers proposeront des animations particulières. Celles-ci seront annoncées en dernière minute via NEMO News. Dès lors, pensez à installer cette application gratuite sur votre smartphone.

Nous vous souhaitons un bel été et beaucoup de plaisir à la piscine d'Engollon.

Nouvelle composition du Conseil général

Dans sa séance du 25 juin 2018, le Conseil général a défini son nouveau bureau pour la période administrative 2018-2019 de la manière suivante:

Président	Cédric Senn (PS)
Vice-président	Vincent Martinez (Ind.)
Secrétaire	Chloé Douard (Les Verts)
Secrétaire-adjoint	Raphaël Geiser (PLR)
Questeurs	Claudine Geiser (PLR) et Nicolas Richard (PS)

Anniversaires et jubilés

Juillet 2018

Noces de diamant (60 ans)

Geiser Nelly et Willy, à Fontainemelon

Noces d'or (50 ans)

Bernasconi Katia et Pierre-Alain, à Cernier
Feitknecht Suzanne et Roland, à Cernier
Pfammatter Danielle et Pierre-André, à Coffrane

90 ans

Heinz Edith, à Fontainemelon
Kägi Raymonde, à Fontainemelon
Schulé Alice, à Fontaines

Offres d'emploi

Pour la rentrée d'août 2019, la Commune est à la recherche d'un-e

- apprenti-e forestier-ère-bûcheron-ne. Des stages auront lieu durant la période de coupes à l'automne 2018.

Pour un contrat de durée déterminée, d'un-e

- forestier-ère-bûcheron-ne à 100%, du 1^{er} septembre 2018 au 31 mars 2019.

Dès le 1^{er} septembre 2018, d'un-e

- garde-bain pour la piscine des Geneveys-sur-Coffrane, avec appui à La Fontenelle et à Engollon. Taux d'activité variable (entre 10% et 50% selon la saison).

Pour plus de détails, veuillez consulter notre site internet. Les dossiers de postulation complets sont à transmettre à l'administration des ressources humaines à l'adresse rh.val-de-ruz@ne.ch.

Pavoisement

Des drapeaux flottent sur les maisons de Commune à Cernier et aux Geneveys-sur-Coffrane à l'occasion des manifestations ordinaires suivantes:

- le 1^{er} mars;
- le 1^{er} août;
- le 27 novembre (en souvenir du vote populaire en faveur de la fusion);
- lors de votations et élections.

Le pavoisement consiste en la pose de trois drapeaux (Commune de Val-de-Ruz, Etat de Neuchâtel et Confédération) trois jours avant et trois jours après la date concernée.

A l'occasion de la Fête nationale, nous invitons la population à en faire de même.

Fermeture des bureaux

A l'occasion de la Fête nationale, les bureaux de l'administration communale seront fermés le **mercredi 1^{er} août 2018**, toute la journée.



Magic Pass

La procédure de remboursement pour Magic Pass «enfant et étudiant» est désormais en ligne sur notre site internet.

Les abonnements doivent être commandés directement sur le site www.magicpass.ch jusqu'au 10 septembre 2018 à midi. Les demandes de remboursement doivent nous être transmises jusqu'au 31 octobre 2018 au plus tard.

L'administration sports-loisirs-culture est à votre disposition à loisirs.val-de-ruz@ne.ch ou au 032 886 56 33.

Sondage

Cette exposition vous plaît ou vous donne des idées pour animer ce magnifique endroit qu'est La Vue-des-Alpes? Réagissez via notre questionnaire en ligne (5 questions, 5 minutes) sur www.desmursetdeshommes.ch. Une version papier est à disposition à l'hôtel-restaurant de La Vue-des-Alpes.

Et partagez vos photos de l'exposition et de ses créations landart avec le hashtag #desmursetdeshommes.

Parc Chasseral offre cinq paniers du terroir d'une valeur de CHF 50 pour les participants au sondage. Le tirage au sort sera effectué à partir du 26 octobre 2018. Tout recours juridique est exclu.



Ligne 421: fin des courses scolaires pour le Mail

L'Etat a décidé de supprimer, dès le 20 août 2018, les courses de la ligne 421 qui desservent l'Esplanade du Mail à Neuchâtel, désormais superflues.

Dès la rentrée, un horaire comportant moins de courses et quelques modifications mineures entrera en vigueur.

Les personnes intéressées sont invitées à prendre connaissance des nouveautés sur www.transn.ch, rubrique Actualités.